

Critères de recrutement des lots de génisses

- Lot de génisses **HOLSTEIN**
- Taille minimale du lot : **10 génisses**

- Génisses en **1^{ère} saison de pâturage**
 - Vrai pâturage (*exclusion des lots ayant seulement accès à une parcelle « d'apprentissage » où il n'y a pas vraiment d'herbe...*)
 - Durée de pâturage \geq 5 mois (*mise à l'herbe au plus tard le 15/06 pour une rentrée le 15/11 par exemple*)
 - Génisses mises à l'herbe pour la première fois après IA / DG+ : OK

- **Pas de bolus ou de traitement LA**
- Autres traitements:
 - Traitement **non rémanent** : pas après le **15 juillet**
 - Traitement **rémanent** : pas après le **15 mai**
- Si traitements sélectifs dans le lot : être capable de retrouver le numéro des génisses traitées et la date du dernier traitement

- Pour les lots de génisses avec mise à l'herbe échelonnée selon l'âge : être capable de retrouver la date de mise à l'herbe de chaque génisse incluse (au moins le mois)

Critères majeurs de recrutement



- Lot de génisses **HOLSTEIN certifiées***
 - Issues d'IA
 - Monte naturelle avec père certifié

= Adhérent au contrôle de certification de la parenté (= état civil) (ou adhérent au contrôle de performance) = **condition pour que les index génétiques puissent être donnés à l'éleveur**